

Hébergement Temporaire chez l'Habitant

Exemple en Pays de la Loire



20 juin 2024

Habitat Jeunes
Union régionale pour l'habitat des jeunes

Les fondamentaux

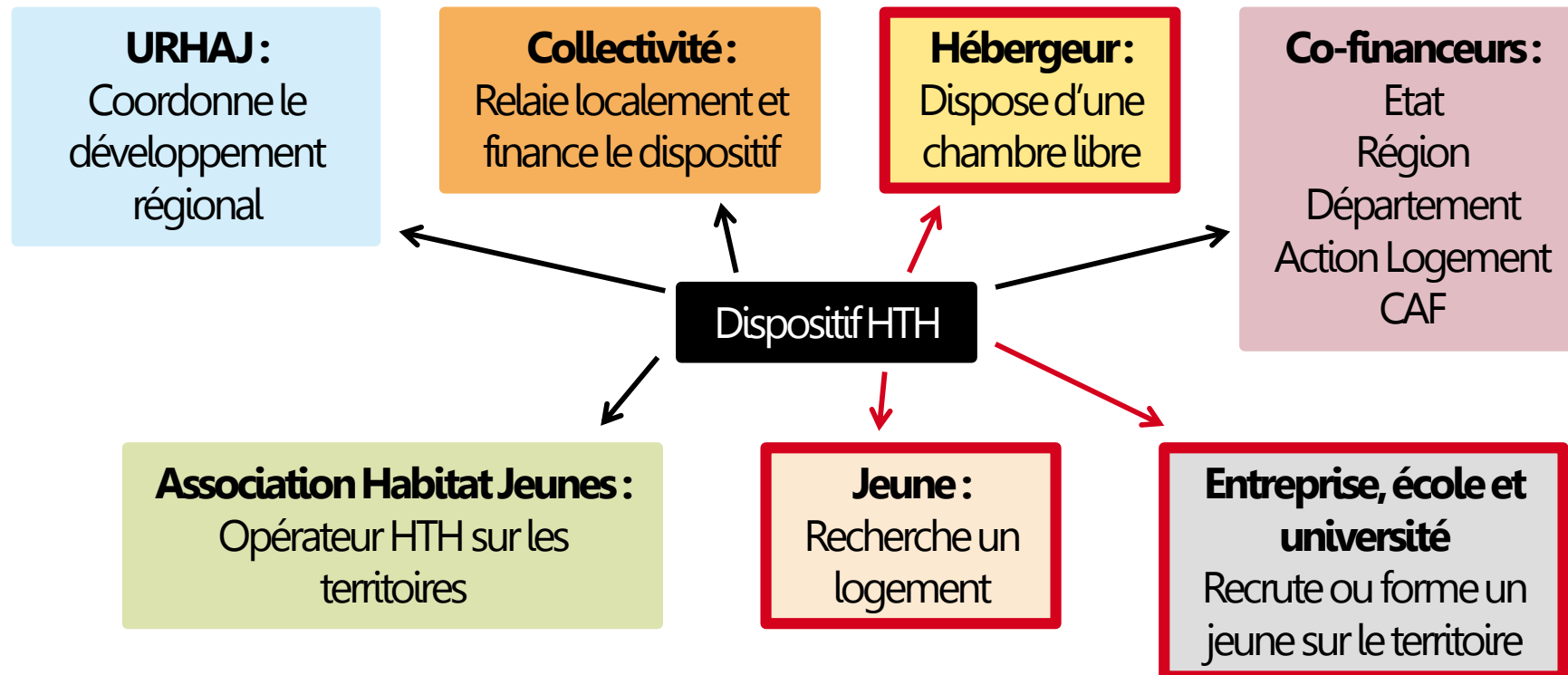
Les objectifs

- Aider les jeunes dans leur projet pro par la recherche d'hébergement,
- Apporter une **réponse personnalisée** aux besoins des jeunes,
- Participer au **développement économique du territoire et son attractivité** en favorisant l'employabilité des jeunes et facilitant le recrutement pour les entreprises,
- Favoriser la **mixité** des populations,
- Lutter contre l'isolement et favoriser le **lien social**,
- Apporter une **garantie et une qualité de service** en accompagnant le « binôme hébergeur / hébergé » tout au long du séjour,
- Lutter contre la désertification rurale par les jeunes,
- Répondre à un besoin en logements des jeunes en agglomération ou le logement est en tension,
- **Favoriser le patrimoine existant** et le développement durable.

Les principes

- **Simplification** des démarches,
- **Rapidité** de réponse pour confirmer un projet d'études, de stage, de CDD, etc.,
- **Proximité** de l'hébergement avec le lieu du projet d'études ou professionnel,
- **Flexibilité** de l'hébergement pour les deux parties via des séjours courts ou alternés,
- **Coût abordable** pour des budgets limités ou pour ceux qui ont deux logements,
- **Présence humaine** rassurante pour des jeunes en première décohabitation, ou étrangers,
- **Observatoire des besoins sur le territoire et analyse de la demande.**

Les parties prenantes



Nos missions

URHAJ :

Coordonne le développement régional

- Représentation régionale
- Uniformisation, diffusion et appropriation des documents / outils
- Formation des équipes et réunion avec les professionnels sur le terrain
- Intervention sur les territoires selon les besoins
- Accompagnement sur mesure pour les nouvelles associations
- Evaluation régionale

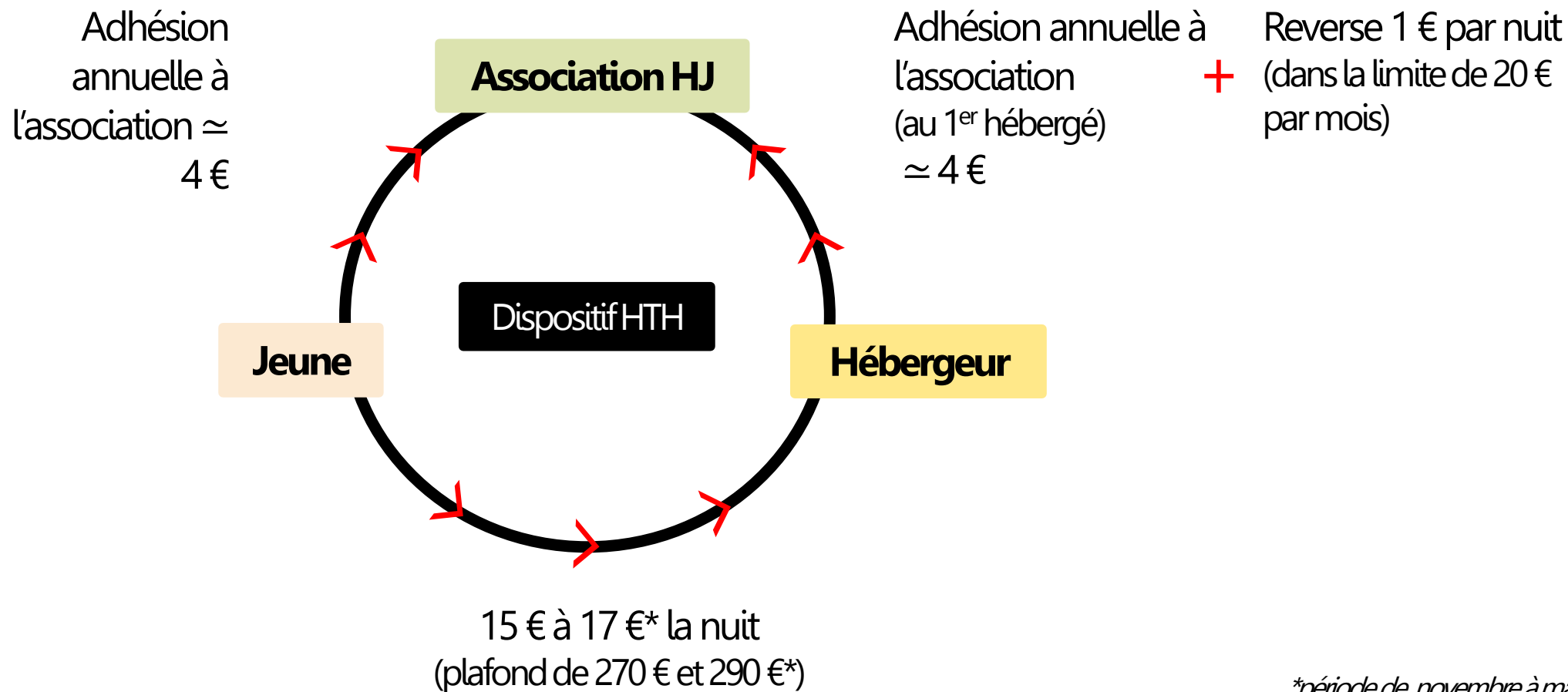
Association

Habitat Jeunes :

Opérateur HTH sur les territoires

- Mobilisation des partenaires et des financements locaux
- Recherche d'hébergements
- Confection d'une liste d'hébergeurs
- Communication auprès des jeunes, des employeurs et des collectivités
- Création de binômes « hébergeur / hébergés »
- Médiation entre « hébergeur / hébergés » si besoin
- Accompagne les jeunes dans leur parcours logement
- Evaluation locale

Les tarifs solidaires



Vidéo HTH : mode d'emploi

<https://www.youtube.com/watch?v=vgB2xkTG4uU>

La diversification de l'offre Habitat Jeunes

DE NOUVELLES MODALITÉS D'ACCUEIL EN STRUCTURE COLLECTIVE	DES LOGEMENTS DIFFUS EN GESTION	LA MÉDIATION LOCATIVE	L'HABITAT MOBILE OU ÉPHÉMÈRE
<p>Adapter les modalités d'accueil en FJT, que ce soit en terme d'espaces ou de gestion locative pour répondre aux besoins de certains parcours de jeunesse et/ou aux dynamiques territoriales et/ou partenariales :</p>	<p>Favoriser l'accès au logement autonome, en dehors de la résidence collective, sans perdre de vue la plus-value de l'accompagnement socio-éducatif et du collectif :</p>	<p>Lier une offre et une demande de logement, sans gestion de logement :</p>	<p>Explorer des mode d'habitats alternatifs, dans des lieux où le logement est inexistant ou peu accessible :</p>
<p>Accueil « hôtelier », séjours fractionnés</p> <p>Répondre aux problématiques de mobilités des jeunes, notamment celles des apprentis, alternants, saisonniers</p>	<p>Foyer-soleil et micro-résidences</p> <p>Répondre aux problématiques de mobilités des jeunes, étendre et répartir l'offre de logement en maillant le territoire</p>	<p>Bourses aux logements, plateformes numériques ou téléphoniques</p> <p>Recenser une offre de logements abordables sur un territoire, la rendre accessible aux jeunes</p>	<p>Habitat intercalaire</p> <p>Développer des usages temporaires, y compris du logement, dans des lieux soumis à de prochaines mutations</p>
<p>Colocation, location partagée</p> <p>Favoriser le partage d'un même logement privatif en résidence</p>	<p>Captation de logements par la sous-location</p> <p>Favoriser les parcours résidentiels et l'autonomie des jeunes en captant des logements dans le parc privé, social ou communal</p>	<p>Hébergement temporaire chez l'habitant</p> <p>Répondre à des besoins ponctuels en logement à proximité d'un lieu d'emploi ou de formation, en mettant en relation jeune et hébergeur particulier</p>	<p>Habitat mobile, tiny house, mobile home</p> <p>Déplacer le logement près de l'emploi ou de la formation, avec une possible réflexion sur l'empreinte écologique du logement</p>
<p>Cohabitation intergénérationnelle</p> <p>Permettre à deux générations - des jeunes et des seniors - de cohabiter dans une même résidence</p>	<p>Captation de logements par mandat de gestion</p> <p>Favoriser les parcours résidentiels et l'autonomie des jeunes en développant l'intermédiation locative, par exemple via une AIVS</p>		
<p>Accueil de familles</p> <p>Favoriser l'accueil de familles, notamment monoparentales, au sein d'une structure collective</p>	<p>Colocation, location partagée</p> <p>Favoriser le partage d'un même logement privatif en diffus</p>		

Source : UNHAJ - Guide sur la diversification de l'offre HJ - 2021

Le bilan 2023

Les chiffres clés

	Nombre binômes	Nombre nuitées	Nombre d'hébergeurs réels et potentiels
2017	80	2 273	93
2018	114	4 002	+28
2019	150	5 808	+24
2020	143	7 264	+24
2021	216	8 758	+109
2022	315	11 381	+151
2023	388	15 613	+164
TOTAUX	1 406	55 099	

Le profil des hébergés

Origine résidentielle

Commune de l'association	3%
Regroupement local (communauté d'agglomération, de commune, de pays)	6%
Autre commune du département	26%
Autre département de la région	24%
Autre région métropolitaine	36%
Autres pays	5%
Union Européenne	1%
DOM TOM	0%

Statut

Apprenti	34%
CDD	9%
CDI	6%
Étudiant	8%
Contrat saisonnier	4%
Intérim, intermittent	3%
Scolaire	2%
Stagiaire	26%
Service civique	1%
Autre	7%

Nombre de jeunes hébergés : 382
dont 63 mineurs

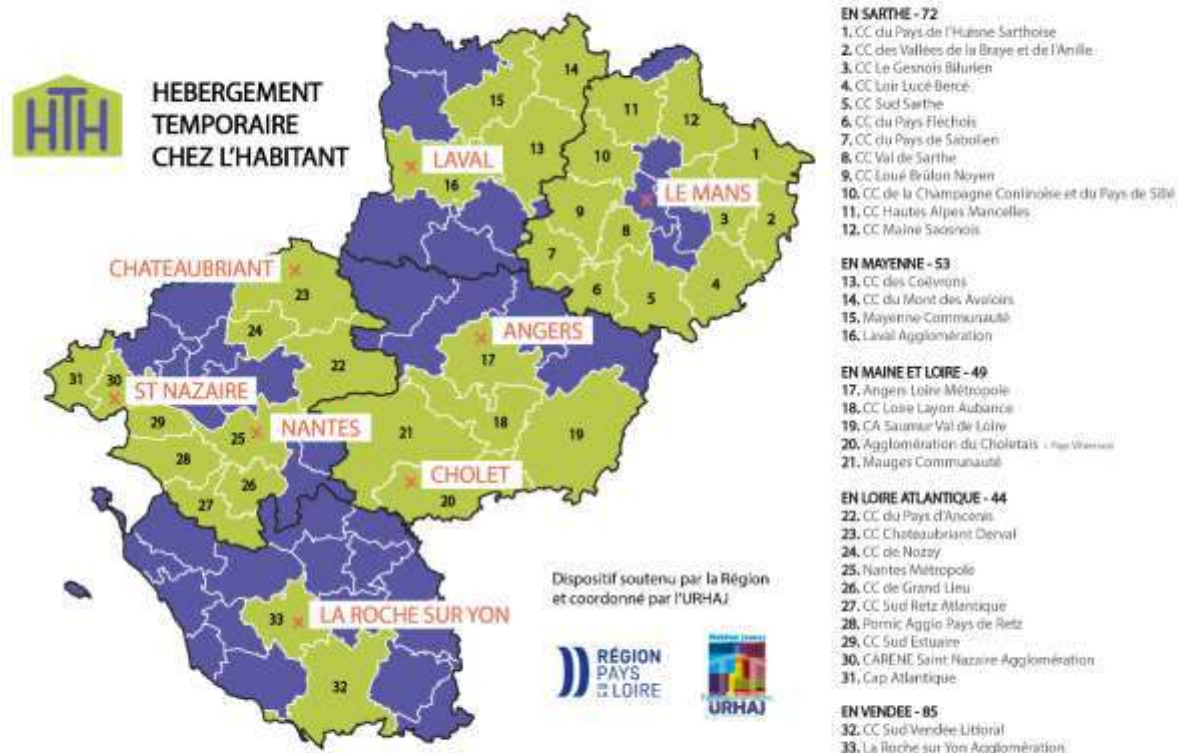
Age moyen des hébergés : 21 ans

Motif de la demande : volonté de se rapprocher du lieu d'activité pour 80 % des demandeurs

Le bilan financier 2023

Dépenses	%	Recettes	%
Charges de personnels	72,7	Participation hébergeurs	2,7
Déplacement	4,5	Adhésion	0,6
Communication	3,4	Fonds propres	6,4
Frais fixes	8,2	Etat	11,3
Autres : matériels, évènement, etc.	7,0	Conseil régional	19,1
Evènement régional HTH	3,1	Conseil départemental	9,8
Essaimage HTH hors Région PDL	1,1	Collectivités	32,8
		CAF	11,4
		UNHAJ	2,1
		Autre : MSA, caisse d'épargne, mécénat	3,8

La cartographie



2017
6 associations
7 intercommunalités

2023
13 associations
28 intercommunalités

Estimation 2024
15 associations
35 intercommunalités

Vidéo HTH : témoignages

<https://www.youtube.com/watch?v=zIE4-Q8iTBs>

Les conditions de réussite

1. Accepter / soutenir une phase d'expérimentation au démarrage.
2. L'adhésion des élus au projet pour un portage politique du projet sur le territoire.
3. La nécessité d'un référent technicien de la collectivité qui suit le dispositif et facilite sa mise en œuvre opérationnelle.
4. Une stratégie de communication collaborative entre l'association et la collectivité pour capter les hébergeurs, capter la demande de logement des jeunes sur le territoire, communiquer auprès des entreprises locales et des partenaires.
5. La proximité géographique de l'association qui développe le projet : connaissance du territoire, démarchage des hébergeurs, réactivité.
6. Le respect des engagements socles Habitat Jeunes : public cible, tarif solidaire, maillage territorial et communication

Essaimage en cours

- En 2022/2023 en Bretagne
- En 2024/2025 en Normandie

Formation de 2 jours en discontinues portée par l'UNHAJ
> animée/coordonnée par les URHAJ

Merci !
